



COMPTE RENDU DU CERCLE DES “CITOYENS DE L’EAU”

REUNION DU MARDI 1er MARS 2022

Présents :

Lucie BAUDOIN – Citoyenne d’ARDIN ;
Jean-Nicolas DUMONT – Animateur agricole Re-Sources au SECO ;
Pierre MERY – Directeur du SECO ;
Régis GUILLOTEAU – Adjoint au Maire de SAINT-REMY et Vice-Président du SECO ;
Claude MEUNIER – Citoyen de GERMOND-ROUVRE ;
Yves VEILLON – Représentant de l’Association Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV)
Olivier COLLON – Représentant du Comité Départemental de Spéléologie ;
Dominique MEEN – Maire de VOUHÉ et Vice-Président du SECO ;
Jean-Paul CHAUSSONNEAUX – Maire de POMPAIRE et délégué du SECO ;
Yoann AYRAULT – Technicien au service Usines du SECO ;
Nicolas MOREAU – Animateur du programme Re-Sources au SECO ;

Excusés :

Didier LEMOTHEUX - Membre du groupe Consom’acteurs du Centre Socio-Culturel de CHAMPDENIERS;
Antonin GOULARD – Agriculteur à SAINT-MAXIRE.

ORDRE DU JOUR

- **Accueil des membres du cercle par Régis,**
- **Tour d’inclusion,**
- **Bilan des travaux des cercles précédents,**
- **Exercice d’écoute active en binôme et restitution en groupe,**
- **Présentation du fonctionnement d’un cercle,**
- **Tour de conclusion.**

Secrétaire de la séance : Nicolas

Accueil des membres

Régis explique que le cercle des citoyens s’est constitué sous la précédente mandature, sous l’impulsion du Président. La vocation de ce cercle est d’apporter des suggestions au Bureau. Ce dernier les retransmet au Conseil Syndical.

Le travail du cercle s’opère sous deux approches : les sujets de fond et les sujets de forme qui sont



choisis par les membres.

Par la suite, les membres du cercle vont être amenés à définir les règles de vie du cercle (fréquence des réunions, durée, ...).

Le tour d'inclusion

Ce tour de table permet à chacun de se présenter et de partager l'état d'esprit dans lequel il vient.

Bilan des travaux des cercles précédents

Nicolas présente en quelques diapositives les sujets de fond et de forme traités par le cercle des citoyens sur la période 2017-2020. Ainsi, au cours des 12 réunions, les membres du cercle ont travaillé sur la réalisation d'une plaquette informative sur le prix de l'eau, donné des avis sur la refonte du site internet et contribué à des articles parus dans le bulletin de communication du SECO. Ils ont également traité sept sujets de fonds (qualité de l'eau et risques sur la santé humaine, perturbateurs endocriniens, coopération internationale, ...) dont trois ont bénéficié de l'intervention de partenaires extérieurs.

Exercice d'écoute active en binôme

Pour faire davantage connaissance, Pierre invite les membres à former des binômes pour se prêter à un exercice au cours duquel une personne se présente et son auditeur écoute attentivement afin de restituer les informations les plus importantes une fois le grand groupe reformé.

Chacun est invité à se présenter en répondant aux questions suivantes :

- Pourquoi je viens ici ?
- Qu'est-ce qui m'intéresse ?
- Quelles sont mes attentes et que puis-je apporter ?

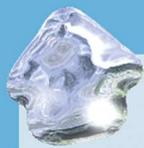
Présentation du fonctionnement d'un cercle

Pierre présente un diaporama expliquant ce qu'est un cercle.

Ce mode de fonctionnement repose sur les bases de la Communication NonViolente (CNV). Le cercle est un espace qui permet à chacun d'exprimer sa vision qui est complémentaire des autres (« chacun est le seul à voir le monde tel qu'il le voit »).

Le cercle c'est quoi ?

- Un espace d'équivalence,
- Une implication des parties prenantes,
- La prise en compte des compétences de tous (selon sa sensibilité à tel ou tel sujet)
- Une meilleure coordination (notion de partage, consulter et co-créer),



- Une fluidité dans les prises de décisions (rapidité et efficacité),
- Davantage de respect de ce qui est vivant.

L'intention du cercle est de développer l'intelligence collective.

Dans le fonctionnement du cercle, **des rôles** sont définis :

-**Le premier lien** : Il est nommé par une autre instance (le Bureau du SECO) pour apporter au cercle des sujets à traiter. Régis assure ce rôle.

-**Le second lien** : il porte la parole du cercle pour défendre des idées ou pour présenter une idée. Il doit avoir la confiance du groupe.

-**Le secrétaire** : il garde en mémoire, sous forme d'un relevé de conclusion, les propositions du cercle.

-**Le facilitateur** : il gère les temps de parole pendant les échanges et fait exprimer le besoin derrière ce qui est dit, lorsque cela est nécessaire.

Ces trois derniers rôles seront attribués au cours de la prochaine réunion sous la forme d'élections sans candidat.

Enfin, Pierre présente les règles de base pour la prise d'une décision :

1. Après présentation de la proposition, **un tour de clarification** est fait. Il s'agit d'assurer que tout le monde parle bien de la même chose (se mettre d'accord sur les mots).
2. **Le tour d'expression** : chacun est invité à s'exprimer sur le fond. Il ne s'agit pas de réagir à la proposition.
3. **Le tour d'objection** : si un membre a une objection majeure sur la proposition, il m'exprime dans ce tour et le cercle doit la lever.

A la suite à cette présentation, les membres demandent à pouvoir disposer du diaporama, à condition qu'il ne soit diffusé à l'extérieur. Claude et Jean-Paul relèvent les intérêts de cette méthode de travail collaboratif.

Le tour de conclusion

Les participants expriment la façon dont ils ont vécu cette réunion.

Certains expriment la découverte de ce processus et font part de leur intérêt à aller plus loin dans cette démarche. Les membres ayant déjà participé aux précédentes réunions retrouvent avec satisfaction cette méthode de travail qu'ils avaient hâte de reprendre !

La prochaine réunion est fixée le 22 mars 2022 à 18h00 au SECO